



**ÚŘAD VLÁDY ČESKÉ REPUBLIKY  
SEKCE PRO PŘÍPRAVU PŘEDSEDNICTVÍ ČR V RADĚ EU  
ODBOR KOMUNIKACE**

Nábřeží Edvarda Beneše 4, 118 01 Praha 1 - Malá Strana

e-mail: karas.ondrej@vlada.cz, mobil: 731 210 005, tel: 224 002 252 fax: 224 002 789

***Une Europe sans barrières***

*Points de départ des priorités de la présidence de la République tchèque au Conseil de l'Union européenne  
durant le premier semestre 2009*

Le document « Points de départ des priorités de la présidence de la République tchèque au Conseil de l'Union européenne durant le premier semestre 2009 » est né de la collaboration des différents ministères et de la Représentation permanente de la République tchèque auprès de l'Union européenne. Il s'agit d'un document ouvert et vivant qui sera progressivement complété. Son objectif est de lancer une discussion sur les thèmes qui pourraient devenir des priorités de la présidence tchèque. Ce document a été approuvé par le Comité pour l'UE au niveau gouvernemental et ce, en date du 28 février 2007.

Outre le fait de traiter de manière générale des moyens de détermination et de développement des thèmes prioritaires de la présidence tchèque au Conseil de l'UE, ce document formule également un programme principal et indique cinq autres thèmes importants. Le cadre de l'agenda de la présidence sera établi sur la base de ces points de départ et ce, en collaboration avec la Commission européenne, avec le Secrétariat général du Conseil et avec le Parlement européen. La collaboration étroite qui sera mise en place avec les pays qui occuperont les présidences précédente et suivante, soit la France et la Suède, sera un des points les plus importants. La République tchèque compte entamer des discussions avec ces deux pays durant le second semestre 2007. Les intérêts des autres institutions européennes et ceux des autres pays membres seront bien entendu pris en compte.

La mission principale de la présidence est d'assurer une continuité dans le domaine du fonctionnement et des orientations de l'Union. Le programme et les priorités déclarées représentent la partie clé de chaque présidence. Les thèmes principaux de la présidence devraient satisfaire à des critères de réalisabilité et de rapport équilibré entre les intérêts nationaux de la République tchèque et l'agenda de l'UE dans son ensemble.

Les documents conceptuels de l'UE, qu'ils traitent du long terme ou du moyen terme, auront une influence importante sur l'établissement du cadre de base de l'agenda de la présidence. Les différentes propositions, qu'elles soient législatives ou non, ainsi que les processus d'unification hérités de la période précédente, dont l'Union discutera et qu'elle approuvera éventuellement durant la présidence tchèque, devront se refléter dans la formulation des priorités tchèques. Le contenu et l'évolution de la présidence de la République tchèque seront également influencés par la fin de la période fonctionnelle du Parlement européen et par la fin du mandat de la Commission européenne actuelle.

La priorité qui recouvre et traverse tous les autres thèmes sélectionnés pourrait se résumer par la devise « Europe sans barrières ».

Programme principal :

- **La compétitivité, les quatre libertés et une politique commerciale libérale.**

Autres thèmes importants :

- **Un domaine énergétique sûr et durable.**
- **La révision des perspectives budgétaires et la réforme de la Politique agricole commune.**
- **Les relations transatlantiques, la région occidentale des Balkans, l'Europe de l'Est.**
- **Le développement de l'espace réservé à la liberté, à la sécurité et au droit.**
- **Les institutions et leurs réformes, la nomination du président de la Commission et du Haut représentant pour la Politique étrangère et de sécurité commune.**

En approuvant ce document, le gouvernement a également marqué son accord sur la suite des opérations visant à développer et à préciser les priorités de la présidence tchèque. Les différents chapitres thématiques de ce document seront progressivement traités par les groupes d'experts des différents ministères. Ces groupes remettront régulièrement des rapports sur l'avancement de leurs travaux. Dans le but d'engager une discussion plus large, ce document a également été présenté aux deux chambres du Parlement de la République tchèque, aux partenaires sociaux, aux représentants de l'Association des régions, à l'Union des villes et des villages, ainsi qu'à un public professionnel.